

17 octobre 1903

# Séance du 17 Octobre 1903

L'an mil neuf cent trois et le dix-sept octobre, à sept heures et demie du soir, le Conseil municipal de la ville de La Mure s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de M. Chion-Ducollet, Maire.

Étaient présents : MM. Roux Jules, Longin André, Giraud Adolphe, Bédoux Jules, Chion-Ducollet, Joubert César, Bédoux Eugène, Prisset Alphonse, Arnaud Paul, Gaillard Paul, Ferrer Eugène, Dubois-Charbert, Reynier Lion.

Absents et excusés : MM. Bellion-Jourdan, Bédoux Augustin, Rey Louis, Nier Louis, Manoël Adolphe, Balme Victor.

Décédés : MM. Sadier Basile et Morel Eugène.  
M. Prisset Alphonse, élu secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté sans observation.

## - Fêtes d'inauguration des Eaux.

Le Conseil, à l'unanimité des voix, décide de faire figurer au procès-verbal de la séance un compte-rendu des fêtes qui ont eu lieu à La Mure les 19, 20 et 21 Septembre 1903, à l'occasion de l'inauguration de la découverte des travaux de captage, d'adduction et de distribution des nouvelles eaux d'alimentation.

### Invitation.

Voici le texte de l'invitation qui a été faite au nom de la Ville et du Conseil, aux Autorités et aux Personnes qui ont prêté leur gracieux et utile concours à la municipalité :

« La Mure, le 27 août 1903.

« Monsieur,

« Depuis plus d'un demi siècle, la ville de La Mure était à la recherche de sources à l'abri des effets des grandes sécheresses et suffisantes pour alimenter ses habitants en eau potable. Et la réalisation de ce projet se trouvait intimement liée celui de travaux d'assainissement, d'une nécessité impérieuse.

« Après quatre années de laborieuses recherches, dans un rayon de 5 à 10 kilomètres et de tâtonnements sans nombre,

« l'administration municipale actuelle, en effectuant des travaux de sondage  
 « près du village de Ferrouzat, sur Pierre-Châtel, à 5 kilomètres de  
 « la ville de La Mure (altitude 908 m., alors que La Mure au point le  
 « plus élevé est à 890 m.) découvrit, en décembre 1898, l'existence de nappes  
 « aquifères ascendantes à une profondeur de 4 à 10 mètres en moyenne.  
 « Au cours de la sécheresse de 1899, de nombreuses expériences et  
 « observations furent faites et plusieurs avant-projets étudiés.  
 « Un projet définitif a été produit en 1901, approuvé par décret du  
 « 2 mars 1902, sur les données de la science géologique, mises en évidence  
 « par M. Hilian, professeur à l'Université de Grenoble, vérifiées par de  
 « nombreux sondages exécutés sur le plateau de la Mataysine en 1900, sous  
 « la direction de M. Humbert, Conducteur des Ponts et Chaussées et d'après les  
 « conseils de M. Bechmann, ingénieur en chef du service hydraulique  
 « de la ville de Paris.

« La dépense prévue au projet était de 300 000 fr. pour une population  
 « de 3.287 habitants.

« Le projet de travaux de captage, approuvé le 2 mars 1902 a été  
 « donné en adjudication le 6 juin suivant au profit de M. Grandjean,  
 « entrepreneur à Grenoble.

« Les travaux de recherches et de captage entrepris ont pleinement  
 « réussi. Des tranchées de 6 à 7 mètres de profondeur ont été ouvertes. Des puits  
 « tubulaires en acier de 14 centimètres de diamètre, enfoncés dans les tranchées  
 « ont fait jaillir des eaux que l'on peut qualifier de merveilleuses, provenant  
 « d'une troisième nappe sous pression dans des couches de sable et de  
 « gravier granitique, recouvertes de couches d'argiles glaciaires compactes  
 « à une profondeur moyenne de 10 mètres.

« L'automne 1902 a été très sec. Les travaux exécutés nous ont  
 « donné un torrent d'eau d'une rare pureté et fraîcheur. C'est 4000  
 « litres à la minute que donnent les sources, pour une population  
 « de 3.300 habitants, ce qui représente 1.740 litres par jour et par  
 « tête d'habitant, chiffre que n'atteint aucune ville au monde. Avec  
 « l'appoint des anciennes eaux, 300 litres à la minute, c'est près de  
 « 1900 litres par habitant et par jour dont dispose la ville de La Mure.

« Nous espérons pouvoir distribuer aux invités, le jour de la  
 « fête, une notice technique sur la découverte des eaux, leur analyse  
 « chimique et bactériologique, ainsi que sur les travaux de captage.  
 « Le résultat de cette entreprise téméraire a dépassé toutes les  
 « prévisions.

17 octobre 1908

" Aussi le Conseil municipal et la population tout entière ont décidé de fêter cet événement heureux par une inauguration qui a été définitivement fixée au dimanche 20 Septembre prochain.

" Au nom du Conseil municipal,

" J'ai l'honneur de vous inviter à cette fête d'inauguration et à la mise en service des nouvelles eaux.

" Si vous voulez bien accepter notre invitation, le programme de la visite vous sera adressé à bref délai.

" Le départ de Grenoble aura lieu par le train de 8 h. 30 du matin, le retour à 6 h. 20 du soir, par chemin de fer ou par les lacs, en car alpin, à 4 h. 30, rentrée à Grenoble par Vizille et Uriage.

" Bonne de voyage.

" Veuillez agréer, Monsieur,

" l'assurance de mes sentiments très distingués.

" Le Maire de La Mure

Signé: Chion-Ducollet

## Programme.

(Imprimé, publié et distribué)

### Fête d'inauguration des eaux.

#### Programme.

Samedi 19 Septembre.

" A 8 heures du soir, grande retraite aux flambeaux par l'Harmonie Muroise et par les clairons et tambours des Sapeurs-pompiers.

Dimanche 20 Septembre.

" A 5 heures, réveil en fanfare par les clairons et tambours des Sapeurs-pompiers.  
" Bavoisement général des rues et édifices communaux.

" De 7 heures à 8 heures, grandes courses régionales de bicyclettes, avec prix.  
" Itinéraire: La Mure, La Motte-d'Aveillans, Notre-Dame-de-Vaulx, virage à Lafrey - Arrivée à La Mure.

" A 8 heures, Mise en marche des nouveaux appareils d'arrosage et d'incendie - Cascades et châteaux d'eau dans les divers quartiers.

" A 9 heures - Ouverture des jeux dans les quartiers de la ville.

" A 11 heures 6 min. Gare de Puybagnard - Crey - Réception des invités par la Municipalité - Visite, en car-alpin, des captages de Ferronizat et de la citerne de la Prête sur Pierre - Châtel - Vin d'honneur.

" A midi 15 - Réception des invités, à l'entrée de la ville, par le Conseil municipal et l'Harmonie muroise.

- Visite du réservoir dans le flanc de la montagne de Simon
- Concert par l'Echo de la Matysine
- Grand défilé dans les rues de la ville pour se rendre dans la salle du banquet
- A 1 heure - Banquet officiel, salle du Théâtre
- Durant le banquet, Concert par l'Harmonie municipale
- A 3 heures, visite de la ville et de ses monuments
- A 4 heures 30, départ des invités en car. alpin par les lacs pour Vizille
- Mariage, Grenoble
- De 5 heures à 5 heures, continuation des fêtes de Quartiers
- Place de la Liberté: mâch de cocagne, course en sacs, jeux divers avec prix
- A 7 heures, illuminations générales de la Ville et des monuments publics
- A 8 heures, grand feu d'artifices au rond-point du Rond-Beau
- A 9 heures, bals dans les divers quartiers de la ville
- Permission de la nuit à tous les établissements
- Samedi 21 Septembre
- Grand concours de boules au magnifique boulodrome de la place du Capitaine

### Notice

#### Historique et technique

La notice promise dans la lettre d'invitation a été faite un peu trop rapidement et à la dernière heure.

Les notes historiques sont signées: Chion-Ducollet, maire et la notice technique est signée de M. Humbert, architecte.

La brochure compte 28 pages, elle a été imprimée par M. Girard, à La Mure.

Elle a été distribuée le jour de l'inauguration. Son format est semblable à celui des comptes annuels et pourra être reliée à la suite de celui de 1903.

### Compte-rendu des Fêtes

Le Conseil croit devoir reproduire ici les comptes rendus donnés par les journaux de Grenoble et plus spécialement par le "Réveil du Dauphiné" et le "Petit Dauphinois".

Du "Réveil du Dauphiné" (22-23 Fev 1903)

Les Fêtes de La Mure.

"M. Chion-Ducollet est un vinard, entendons nous dire, hier, autour de nous à La Mure; tout ce qu'il entreprend lui réussit à merveille. C'est, nous semble-t-il, faire la part vraiment trop belle à la veine, car il

64  
17 octobre 1910  
Il faut bien convenir que cette dernière est singulièrement avantagée, en la circonstance, par les précieuses qualités d'intelligente initiative, d'âpre ténacité et de féconde activité qui caractérisent l'honorable et sympathique Maire de La Mure.

Et si, hier, avec une unanimité vraiment éloquente, la population de La Mure d'un côté, les représentants du département de l'autre se sont rencontrés dans un commun sentiment de reconnaissance à l'égard de ce travailleur acharné, pour célébrer le triomphe de son œuvre municipale M. Chion-Ducollet peut sans forfanterie, se dire que, après avoir été si longtemps à la peine, le jour était enfin venu pour lui d'être à l'honneur.

Comment, au surplus, ne pas marquer d'une pierre blanche cette magnifique journée dans laquelle, chacun oubliant les mesquines querelles d'autan, on vit souffler au-dessus de cette ville de La Mure, naguère si divisée, comme un vent de conciliation et d'union.

Il n'y eut pas, en effet, la moindre note discordante dans cette fête municipale, à laquelle on avait eu la sagesse de laisser ce caractère exclusif; c'est dire qu'elle fut charmante en tous points et qu'aucune ombre, si légère fût-elle, n'en vint ternir l'éclat.

### La visite aux sources.

Mais procédons par ordre.

Vers 11 heures, les invités de La Mure sont reçus à la gare de Beychagnard-Crey par M. Chion-Ducollet, M. Vogeli, député de la 3<sup>e</sup> circonscription de Grenoble, M. Humbert, architecte des nouvelles eaux et diverses notabilités locales.

De rapides poignées de main sont échangées et nous montons immédiatement dans les voitures qui doivent nous conduire à Pierre-Chatel. M. Chion-Ducollet veut y faire à ses hôtes les honneurs de ses sources, ne négligeant aucun détail, tenant - ainsi que le fait aimablement observer M. Vogeli - à se comporter en vrai propriétaire qui ne fait grâce d'aucun détail à ses visiteurs.

Le Maire de La Mure dont l'affabilité est d'ailleurs exquise, est fort bien secondé dans ce rôle de cicerone par M. Lilian, le distingué professeur de géologie de la Faculté des Sciences de Grenoble, dont les travaux ont permis d'arriver à la découverte des sources, et M. Humbert, Conducteur des Ponts et Chaussées, l'architecte aussi modeste que distingué dont les merveilleux travaux que nous admirons sont l'œuvre.

Grâce à une brochure qui nous a été distribuée, nous suivrons pas à pas les explications qui nous sont données par M. Lilian et

M. Humbert auxquels se joignent très aimablement MM. les Ingénieurs Rivoire-Vicat et Dumas, ainsi que M. Grandjean, l'aimable entrepreneur grenoblois, qui a fait tous les travaux d'établissement et d'adduction jusqu'à l'entrée de La Mure.

Malheureusement le temps matériel nous manque pour entrer dans des détails techniques et pour nous étendre sur nos visites successives aux fruits tubulaires et à la citerne de distribution. Nous nous bornerons à rappeler que les travaux de captage exécutés par la ville de La Mure ont réussi à donner une fourniture de 4000 litres à la minute, soit une moyenne de 1740 litres par jour et par tête d'habitant.

Et, si l'on veut tenir compte de ce fait que Rome et Grenoble les deux villes du monde les mieux dotées sous le rapport de l'eau potable, n'arrivent qu'à un chiffre - déjà fort raisonnable - de 1000 litres - on conviendra que le résultat obtenu par la municipalité de La Mure est vraiment merveilleux.

### Arrivée à La Mure.

Après un vin d'honneur offert devant la citerne de distribution, on regagne rapidement La Mure.

À l'entrée de la ville, tandis que l'"Echo de la Matysine" - harmonie murcise - que dirige son excellent chef M. Giraud, exécute la "Marseillaise" les invités sont reçus par le Conseil municipal. Ils vont encore visiter le réservoir de Simon, tout paroisé de drapeaux tricolores et sur le faite duquel est installé un buste de la République, puis, musique en tête, le cortège traverse les rues fort bien décorées pour se rendre à la salle des conférences où doit avoir lieu le banquet.

À signaler deux arcs de triomphe portant les inscriptions suivantes: "Honneur aux invités" et "À la municipalité et aux représentants de l'Isère" une coquette cascade installée dans la rue du Nord, le gracieux paroisement de l'Hotel de Ville et, enfin, dans la rue du Breuil, deux jets d'eau portant à près de 20 mètres et semblant vouloir témoigner la puissance d'émission des nouvelles sources.

### Le banquet.

À une heure, 110 couverts prennent place autour des tables coquettement installées par M. Georges Pelloux. M. Chion-Ducollet qui préside a à sa droite MM. Félix Vogeli, député de la troisième circonscription; Rivoire-Vicat, ingénieur en chef des Ports-et-Chaussées, circonscription; Pichat, député de la 2<sup>e</sup> circonscription; Hélian, professeur à la Faculté des Sciences et Primat, ingénieur des mines; à sa gauche,

17 octobre 1903

MM. Antonin Dubost, Sénateur et président du Conseil général ;  
Mottet, vice-Président du Conseil de Préfecture, représentant le préfet  
de l'Isère ; Saint-Romme, sénateur ; Baru, Directeur des Contributions  
directes et Colard, ingénieur des Ponts et Chaussées.

Parmi les autres convives, nous citerons :

MM. Berthelot, David, Dumolard, Dutruc, Gontard, Mérit,  
et Peyron, Conseillers généraux ; Rivail, adjoint au Maire de  
Grenoble, ancien conseiller d'arrondissement du canton de La Mure ;  
Rouault, professeur départemental d'agriculture ; Dumas, ingénieur  
des Ponts et Chaussées ; Humbert, Conducteur des Ponts et Chaussées ; Bruno  
et Comte, agents-royers ; Veyret, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire de Vinay ; Vallier  
ancien avoué à Grenoble ; Charles, avoué ; Benoît-Cattin, avocat

MM. Joubert et Roua, adjoints ; Longin, Piéthoux, Arnaud, Rey,  
Serret, Manoël, Giraud, Reymer, conseillers municipaux de La Mure  
Pagan, instituteur ; Colombain, principal du Collège ; Braccardat,  
lieutenant de gendarmerie ; Grandjean, entrepreneur à Grenoble ; Page,  
agent-royer cantonal ; Poncet, receveur municipal.

Le menu est aussi bien composé que servi par M. Georges Pelloux  
le voici, d'ailleurs :

Hors-d'œuvres :

Beurre de Serrisoux, Melon muscat glacé.

Salade d'anchois.

Reliés :

Galantine de volailles truffées à la Gelée.

Emittes de la Bourne

Entrées :

Civet de Chamois au Bourgogne

Épinards aux Fleurons.

Rôts :

Poulets rôtis froids

Salade de la saison

Bombe glacée

Dessert

Vins :

Ordinaire - Petit Beaujolais

S<sup>t</sup> Péray mousseux

Café

Marc-Fine.

17 octobre 1903.

167

## Les excuses

Au dessert, M. Chion-Ducollet donne tout d'abord lecture des lettres ou cartes d'excuses qui lui ont été adressées par MM. Jouffray et Rivet, sénateurs; Pissonnier, député; Michal-Ladichère, Gardon, Richard-Bièrerger, Christophle, Barier-Lapierre, Marchand, Stéphane Jay, Ogier, Barnascon, Beauillier, Imbert, Berouy, Claret, Mallevin, Andrieux, Charbonnier, Meyer et Ville, conseillers généraux; Braret, maire de Vizille; Mairie, maire de St-Marcellin; Becksmann, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, chef du service des eaux et de l'assainissement de la ville de Paris; de Brazire, inspecteur général des Ponts et Chaussées, Mouillet, chef de la Division des routes et ponts au Ministère des Travaux publics; Paget, chef de Bureau au Ministère de l'Intérieur; Paul Roux, chef de Bureau au Ministère de l'Intérieur; Emile Ogier, inspecteur général des services administratifs au Ministère de l'Intérieur; Loubat, procureur général; Rabatel, président et Boccacio vice-président du Tribunal civil; Barthélemy, Conservateur des Forêts; Joly, inspecteur des Eaux et Forêts; Robert de Massy, Trésorier général; Pussot, directeur de l'Enregistrement et des domaines; Lieber, directeur des Contributions Indirectes; de Bardet, directeur des Postes et Télégraphes; Rey, inspecteur d'Académie; docteur Bordier; Marin avocat à la Cour d'appel.

## Discours de M. Chion-Ducollet.

M. Chion-Ducollet prend ensuite la parole en ces termes:

Messieurs

Il me reste un agréable devoir à remplir: celui de vous remercier tous d'avoir bien voulu nous faire l'honneur et le plaisir d'accepter notre invitation.

Par son empressement à organiser la fête et l'accueil qu'elle vous a fait, la population de la petite ville de La Mure vous a déjà dit mieux que je ne saurais le faire, combien elle est flattée et heureuse de votre visite.

Je remercie plus particulièrement de leur présence, M. Mettel, Vice-Président du Conseil de Préfecture, que M. le Préfet, empêché, a délégué à nos fêtes.

M. Vogeli, député de la circonscription que nous avons toujours trouvée à nos côtés quand il s'est agi de défendre les intérêts mureois et de réaliser des améliorations importantes;

M. le Sénateur Dubost, président du Conseil général, l'infatigable travailleur, l'homme expérimenté, rompu aux affaires, qui ne nous



17 Octobre 1903

e jamais refusé son concours et ses utiles conseils.

M. le Sénateur S<sup>t</sup> Romme, qui par sa présence, témoigne de sa sympathie à nos populations ;

M. le député Diebat qui s'est souvenu d'avoir été agent-voyer à Talloires et qui, comme architecte, s'intéresse tout particulièrement aux travaux que nous inaugurons aujourd'hui.

Je tiens à dire également à mes Collègues du Conseil Général qui ont bien voulu se joindre à nous, combien je suis sensible à leur attention et à leur témoignage de sympathie.

Je salue aussi les nombreux maires du canton et des régions voisines qui ont répondu à notre invitation, et plus spécialement M. M. Gontard et Charles Rivail, représentant la Municipalité de Grenoble.

Je n'aurais garde d'oublier M. M. les membres de la Presse qui ont accepté notre invitation et donnent ainsi à la Ville de La Mure une nouvelle marque de leur sollicitude.

Soyez bien persuadés, Messieurs, que le Maire et le Conseil municipal de La Mure apprécient hautement et sont très fiers du témoignage d'estime et de sympathie que vous êtes venus leur apporter à l'occasion du succès de la plus grande entreprise municipale des temps anciens et modernes de notre cité.

La petite ville de La Mure a son histoire, Messieurs. Désormais elle aura sa place dans les statistiques des villes les mieux alimentées en eau potable, - ce dont les habitants seront fiers à juste titre.

Permettez-moi, Messieurs, de remercier ici publiquement tous les collaborateurs de la Municipalité et du Conseil municipal dans l'œuvre considérable dont nous fêtons aujourd'hui le succès :

Commençons d'abord M. Humbert, Conducteur des Ponts et Chaussées qui a eu la conception de ce projet considérable et qui a su le faire exécuter avec la persévérance et la précision du mathématicien sans prétention et dont la modestie est à retenir.

La ville de La Mure conservera le souvenir des services qu'il lui a rendus.

M. Kihàn, le savant professeur de géologie de la Faculté des Sciences de l'Université de Grenoble qui, par ses études, ses travaux de 1899 et ses affirmations répétées, nous a donné la « foi » indispensable pour nous lancer dans une aussi grande entreprise, alors qu'aucune source d'eau n'était visible, entreprise téméraire dans laquelle, en cas d'insuccès, auraient pu être gravement compromises les finances communales. Tous n'avons pas été les seuls, Messieurs,

17 Octobre 1903

169

à être convaincus par M. Bilian. MM. les Ingénieurs des Ponts et Chaussées ont été également convaincus et ils en ont donné la preuve en proposant l'approbation du projet ;

M. Rivoire-Vicat, ingénieur en chef ; M. Collard, aujourd'hui ingénieur en chef ; M. Moulet, chef de la Division des Routes et Ponts au Ministère des Travaux publics et M. de Bazire, inspecteur général des Ponts et Chaussées rapporteur de notre projet au Conseil général des Ponts, qui ont bien voulu étudier avec sollicitude et sympathie ce grand projet et le revêtir d'avis favorables qui ont motivé son approbation par le Conseil d'Etat.

M. Paul Roux, chef de bureau à la direction de l'Hygiène publique au ministère de l'Intérieur dont le concours nous a été très précieux ;

M. Paget, chef de Bureau au Ministère de l'Intérieur, surnommé le Maire de tous les maires de France et qui, au banquet mémorable des maires, en 1889, occupait la première place, à la droite du regretté Président Carnot, - M. Paget qui a bien voulu nous honorer de sa confiance et de sa sympathie, en provoquant les décrets des 2 mars et 30 mai 1902 qui ont déclaré nos travaux d'utilité publique et autorisé l'emprunt de 300,000 francs, alors qu'aucune source d'eau n'était apparente.

Des remerciements bien mérités aux propriétaires de Pierre-Châtel qui nous ont prêté leur gracieux et empressé concours au moment des études de 1895 à 1901.

Nous devons également des félicitations à M. Grandjean, entrepreneur des travaux de captage et à ses collaborateurs, les frères Cérutti. Ces travaux extraordinaires, dangereux, ont été exécutés dans les délais prescrits, avec loyauté, intelligence et ténacité, en plein hiver, par tous les temps à la satisfaction de M. Humbert, architecte, et à celle de la Municipalité.

A notre surveillant dévoué, M. Duissou, qui ne saurait être oublié. Son endurance au mauvais temps et sa fidélité méritent d'être constatés et retenus.

Nous ne dirons rien des travaux de canalisation, de distribution et du réservoir qui ont été exécutés dans les délais prévus et fonctionnent très bien pour le moment. Tout nous fait espérer que leur durée sera indéfinie.

Je lève mon verre, Messieurs, à la science géologique qui n'a point fait faillite à La Mure.

A M. Bilian, notre savant professeur ;

17 octobre 1903

« A Messieurs les ingénieurs des Ponts et Chaussées  
 « A l'administration supérieure  
 « A M. Humbert,  
 « A l'administration préfectorale dont le bienveillant concours nous  
 « a si utilement servi,  
 « et vous tous, Messieurs, dont la présence ici constitue pour la  
 « Municipalité une large récompense de ses travaux et des ennuis  
 « inhérents à toute entreprise communale. »  
 « A différentes reprises, le toast qui vient de lire a été interrompu  
 « par de chaleureux et unanimes applaudissements, notamment  
 « lorsque M. Chior. Quellet a rendu hommage à MM. Kilian et Humbert.  
 « Discours de M. Vogeli.

« Le sympathique député de la 3<sup>e</sup> circonscription prend ensuite  
 « la parole en ces termes :  
 « - M. le Maire de La Mure vient d'adresser ses remerciements à tout  
 « le monde ; il n'a oublié qu'une seule personne, lui-même.  
 « C'est mon devoir de réparer cette omission (applaudissements  
 « répétés et unanimes). Mais si je le faisais aussi amplement  
 « qu'il convient, je paraîtrais peut-être suspect de partialité ; je préfère  
 « donc laisser à mon ami M. Antonin Dubost le soin de le faire  
 « avec d'autant plus de compétence que, en sa qualité de Maire de  
 « La Cour-du-Pin, il a plus d'autorité pour parler d'affaires municipales.  
 « Mais je ne veux laisser à personne, et je réclame, pour ma part, le  
 « droit d'adresser des félicitations à la municipalité de La Mure  
 « et à l'intelligente population muroise, aujourd'hui presque unanimement  
 « unie derrière elle (nouveaux et vifs applaudissements)

M. Vogeli fait ensuite un très intéressant historique des vicissitudes  
 par lesquelles a passé la question de l'alimentation en eau potable de la  
 ville de La Mure depuis l'époque où, à la fin du seizième siècle, alors  
 qu'on se battait autrement qu'à la tribune et dans les journaux,  
 le duc de Mayenne se vengea de la population en détruisant toutes  
 les conduites d'eau. Il rappelle comment, plus de deux siècles  
 plus tard, les Murois ne craignirent pas d'aller jusqu'à la révolte  
 pour obtenir le droit de boire de l'eau à leur guise.

Après avoir évoqué les travaux de MM. Guymard et Lesbros  
 en 1891, l'honorable député dit toute son admiration pour les  
 progrès de la science qui, en permettant de feuilleter la terre  
 comme un livre, ont abouti au résultat que l'on fête aujourd'hui.

17 Octobre 1903

171

Il rend un délicat hommage aux patients et intelligents efforts de MM. Lillien et Humbert et termine en s'adressant à la population de La Mure. - a Vous serez être fiers d'avoir eu foi, non seulement dans la Science, mais dans votre maire, votre municipalité et votre architecte. Vous avez fait ainsi acte de bons citoyens, car vous avez songé à l'avenir; vous vous êtes créé les ressources nécessaires pour assurer le développement de votre population, et, après être devenue comme on le disait tout à l'heure un centre d'instruction, La Mure deviendra un centre industriel (Salve d'applaudissements)

### Allocution de M. Dubost.

M. Antonin Dubost prend ensuite la parole. Il dit tout d'abord combien lui eût été agréable la mission d'apporter à M. Humbert, la distinction qu'il a si bien méritée. Mais M. le Ministre de l'Instruction publique, dans une lettre dont il donne lecture au milieu des applaudissements de tous les convives, tout en faisant observer que l'usage ne permet pas de remettre des décorations en l'absence d'un membre du Gouvernement, prend l'engagement ferme de comprendre M. Humbert dans une prochaine promotion.

En excellents termes, M. Dubost dit ensuite quel plaisir lui cause tout ce qu'il a vu et entendu dans cette journée. Ce qu'il veut surtout en retenir, c'est la preuve palpable que, si la municipalité de La Mure a pu mener à terme une œuvre aussi utile et aussi grandiose, elle le doit à la longévité de sa municipalité.

- Il n'y a, dit l'honorable Sénateur, que les municipalités qui durent qui puissent faire quelque chose d'utile au pays et j'ai la conviction inébranlable que, si il pouvait en être ainsi dans les 36000 communes de France, le niveau administratif et social en serait élevé de cent cordes (Vifs applaudissements)

M. Dubost déclare ensuite sans ambages que, s'il a pu faire œuvre utile à la Cour-du-Pin, s'il a l'ambition légitime d'y réaliser à bref délai de nouvelles et imposantes améliorations, il le doit à la confiance de ses concitoyens qui, en le maintenant à la Mairie depuis 27 ans, lui ont permis de concevoir et de mettre à exécution ce plan de longue haleine.

- Dans les affaires publiques, poursuit M. Dubost, il n'est pas d'économie qui ne soit productive; parmi les plus grandes causes de faiblesse se place au premier rang l'absence d'économies.

Et il termine en jurant à une politique républicaine basée sur les libertés municipales.

(Vifs applaudissements)

17 Octobre 1903

## Eoast de M. Rivoire-Vicat

M. Rivoire-Vicat, ingénieur en chef, remercie le Maire de La Mure au nom du corps des Ponts et Chaussées, des éloges qu'il a adressés à ce dernier et en particulier à son distingué et cher collaborateur, M. Humbert (applaudissements)

En termes d'un rare bonheur, il rappelle ce qu'était La Mure il y a vingt-cinq ans et ce qu'elle est aujourd'hui, grâce à l'activité et aux rares qualités de son maire.

Je ne crois pas, dit-il, que jamais la vie d'un homme ait été mieux remplie (applaudissements répétés). Je bois à M. Chion-Ducollet et à La Mure ville d'eau et station climatique, à La Mure de l'avenir (nouveaux applaudissements)

## Allocution de M. Kilian

En quelques mots, M. Kilian dit combien l'Université de Grenoble est heureuse de pouvoir, à côté de l'enseignement théorique qu'elle donne, se rendre utile à un pays qui a tant fait pour l'enseignement supérieur.

Une quête pour le Sou des Ecoles, faite sur la proposition de M. Dubost, produit la somme de 48<sup>fr</sup>. 25.

À quatre heures, le banquet est terminé et, tandis que quelques invités rentrent à Grenoble par les lacs de Lafrey et de Vizille, les autres, sous la conduite de M. Chion-Ducollet, visitent les monuments.

Et, tandis que le train nous ramène à Grenoble, la population s'apprête à célébrer par des réjouissances populaires la fin de cette inoubliable journée.

## Alexandre Gamot.

M. le Maire croit devoir donner à l'Assemblée le compte-rendu des dépenses faites et le détail de l'emploi des crédits mis à sa disposition pour les fêtes :

Les dépenses ont toutes été liquidées et réglées.

L'état détaillé, dont lecture a été donnée à l'Assemblée par M. le Maire, s'élève à la somme totale de ..... 1913<sup>fr</sup>. 46

Les deux crédits votés par le Conseil, sont :

au budget primitif	.....	400 <sup>fr</sup> .
et par autorisation spéciale	.....	1000.
		1400. "

D'où un disponible de ..... 185<sup>fr</sup>. 94  
qui pourra être appliqué au paiement de la dépense faite pour achat de deux lustres placés à l'occasion des fêtes, dans